

Francis KUHN
Premier adjoint délégué aux finances, ressources
humaines, innovation, projets européens,
développement numérique, affaires juridiques,
commande publique

à l'attention des associations dignoises

Digne-les-Bains, le 20 décembre 2022

Cabinet du Maire
Tél : 04 92 30 56 33 | lcabinet.mairie@dignelesbains.fr

Mesdames, Messieurs les présidents,

La Ville de Digne-les-Bains attache une grande importance aux associations présentes sur son territoire. Elles développent leurs activités dans tous les domaines (culture, sport, animations, ...), et représentent ainsi un véritable prolongement de l'action municipale auprès des Dignoises et des Dignois.

Vous avez reçu récemment tous les éléments nécessaires pour pouvoir déposer une demande de subvention pour 2023.

Par le présent courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur le contexte particulièrement tendu des finances communales, impactées par plusieurs facteurs conjoncturels, parmi lesquels, le renchérissement du coût des fluides, l'inflation, l'augmentation de la valeur du point d'indice (décision gouvernementale). Les experts s'accordent pour considérer que ces incidences seront durables.

Pour autant la municipalité ne souhaite pas déroger aux règles budgétaires et fiscales qu'elle s'est fixées : maintien des taux de fiscalité, poursuite de la baisse de la dette, maîtrise des dépenses.

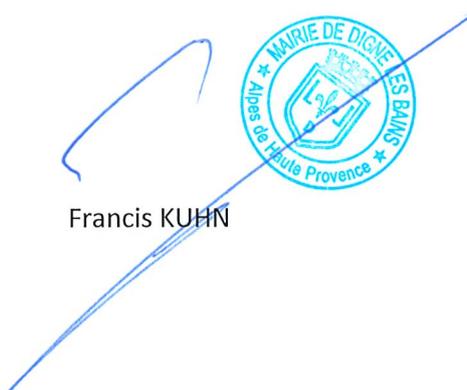
Aussi, un vaste plan d'économies a été mis en place afin de rechercher toutes les solutions possibles, l'objectif étant de maîtriser autant que faire se peut la dérive des dépenses, sans pour autant dégrader la qualité des services rendus aux habitants.

Dans ces conditions, nous vous remercions, dans vos demandes d'aides financières, de prendre en compte cette situation préoccupante, et, le cas échéant, de différer certaines actions ou de prévoir des mises en œuvre générant des économies.

N'hésitez pas, si vous le souhaitez, à vous tourner vers les élus dans le cadre de leurs délégations, pour toute question.

La commission "Vie associative", dont c'est le rôle, prendra à cœur d'examiner chaque demande avec toute la bienveillance habituelle, mais portera aussi un regard particulier sur les recherches d'économies, l'adaptation de vos actions à ce contexte très particulier, qui nous concerne tous.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les présidents, l'expression de mes sincères salutations.


Francis KUHN

